

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	03	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	027	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.5	Subventions

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

19

Séance Publique ordinaire du **27 mars 2023**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-sept mars à 18H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 17 mars 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mme Odile SCHAAP, MM. Thierry THOREAU, Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Claire TRAMOND

Ont donné procuration :

Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Claire TRAMOND à M. Frank GOBBATO

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES

**Objet : Proposition d'attribution d'une subvention
aux « Nuits Musicales en Armagnac » au titre de 2023**

RAPPORTEUR : Odile SCHAAP, Adjointe au Maire chargée de la culture,

M. Didier RANDOT, Président de l'Association des « Nuits Musicales en Armagnac » (NMA) a sollicité la possibilité de bénéficier en 2023, d'une subvention d'un montant de 16 000 €.

La programmation qu'il se propose de mettre en œuvre s'articule autour de plusieurs événements :

- **samedi 22 juillet** dans le Jardin des Marronniers, « Peer Gynt », en collaboration avec Lecture à Voix Haute ;
- **dimanche 23 juillet** à la Cathédrale Saint-Gervais, Orchestre National du Capitole de Toulouse ;
- **samedi 29 juillet** dans le Jardin des Marronniers, « La Bohème », Opéra de Puccini ;
- **samedi 5 août** dans le Jardin des Marronniers, « Joe Krieg Quartet », Concert de Jazz ;
- **et jeudi 10 août** dans le Jardin des Marronniers, « soirée Jazz et Lyrique ».

Au regard de la richesse de cette programmation et conformément aux critères adoptés par le conseil municipal, Madame l'Adjointe au Maire propose d'allouer aux NMA au titre de 2023, une subvention de 16 000 €.

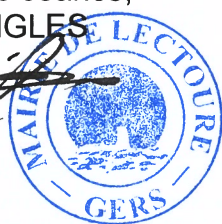

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'allouer aux NMA au titre de 2023, une subvention de 16 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs correspondante.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Loïc DÉANGLES



Le Maire,
Xavier BALLEGUHEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 3 AVR. 2023
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 3 AVR. 2023